

Paris, le 19 Avril 2021

### **Ouvriront ? N'ouvriront pas ?**

#### **Quelque soit la décision jupitérienne, soyons dans la rue le 23 avril !**

Les réponses de l'exécutif restent toujours aussi floues concernant le calendrier et les formes d'une reprise des spectacles vivants en présence du public. De même, le gouvernement reste aussi évasif sur le plan de soutien à l'emploi massif nécessaire pour accompagner cette reprise si on veut retrouver un jour la vie culturelle diverse que les citoyen.ne.s exigent et méritent. En même temps, nous n'avons toujours pas de réponse sur l'accompagnement social des professionnel.le.s durement touché.e.s par cette crise sans précédent : la prolongation de l'indemnisation chômage des artistes et technicien.ne.s et l'assouplissement des critères d'admission pour certain.e.s oublié.e.s de « l'année blanche », l'adaptation des règles de la couverture santé et des congés maternité, le renflouement de nos caisses de protection sociale.... De même, la mobilisation massive de nos professions à travers le territoire a aussi permis de mettre en lumière la profonde injustice de la réforme dogmatique de l'assurance chômage, à laquelle tous les syndicats s'opposent et dont la cruauté exposée publiquement a même obligé la ministre du Travail à promettre quelques retouches insuffisantes.

Cette situation justifie et rend plus que pertinente la **JOURNÉE DE MOBILISATION NATIONALE DU VENDREDI 23 AVRIL**, appelée par la Fédération du Spectacle CGT et ses syndicats, des organisations CGT de la culture, des travailleurs précaires ou privés d'emploi, de nombreuses associations d'employeurs du spectacle et, selon les régions, d'autres syndicats de salariés.

**Le SFA appelle les artistes interprètes à participer à ces mobilisations**, par la grève lorsque cela est possible, ou en s'investissant dans les actions et manifestations de leur territoire, dans le respect strict des gestes barrières et des précautions sanitaires.

La réforme prévue de l'assurance chômage, qui doit entrer en vigueur au 1er juillet, ne toucherait pas dans l'immédiat les ressortissants des annexes 8 et 10. Mais elle sert déjà de prétexte aux services du ministère du Travail pour tenter de bloquer le renouvellement de « l'année blanche » ; ils avancent que ce ne serait pas politiquement tenable de réduire les indemnités des autres précaires, tout en protégeant de nouveau les allocations en cours des intermittents. Nous non plus, nous ne cherchons pas à être « privilégié.e.s ». Nous demandons à contrario que les indemnités des autres catégories aussi doivent être conservées, voire améliorées. Cette réforme promise par le Président est inique, et même délétère à un moment de profonde crise sociale et sanitaire. Par ailleurs, lors des

prochaines négociations sur nos annexes, si cette réforme est appliquée la pression sera extraordinaire pour sabrer aussi notre protection sociale.

Le SFA demande depuis des mois des réponses de l'Etat concernant notre projet « Travailler quand même », pour travailler autrement, avec de nouveaux dispositifs et de nouveaux moyens. Des éléments de nos propositions font aussi partie des revendications de notre Fédération dans son plan pour la reprise. Et pourtant, le sujet des aides fléchées vers l'emploi artistique semble tabou au niveau ministériel, qui continue à penser uniquement en termes d'aides aux entreprises.

Oui, décidément, les artistes interprètes ont tout intérêt à poursuivre et à amplifier leurs occupations courageuses des théâtres en France, et à s'organiser pour prendre une part visible et active dans les mobilisations du 23 avril pour la protection sociale et l'emploi.

Prenez contact avec votre antenne locale du SFA, et avec les Unions locales et départementales CGT, pour connaître les modalités de la mobilisation chez vous !